



# Pour un Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui Réponde aux Questions de Genre en Côte d'Ivoire

February 2019

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,  
République de la Côte d'Ivoire



**Ce rapport est le résultat d'une initiative conjointe entre le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEEDD) de la République de la Côte d'Ivoire, à travers le Programme National Changements Climatiques (PNCC) et le Réseau mondial de Plan National d'Adaptation.**

© République de la Côte d'Ivoire, 2019

Tous droits réservés à l'égard de toute forme de reproduction ou traduction commerciale ou à but lucratif.

**Photos:** iStock

**Citation recommandée:** MINEEDD. (2018). *Pour un processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre en Côte d'Ivoire*. Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEEDD) de la République de la Côte d'Ivoire et Réseau Mondial de PNA/Institut International du Développement Durable (IISD).

## Concernant le Réseau mondial de PNA

Le Réseau mondial de PNA a été créé en 2014 pour soutenir les pays en développement dans l'avancement de leurs processus de PNA et contribuer à accélérer les efforts d'adaptation à travers le monde. À cette fin, le Réseau facilite l'apprentissage et les échanges soutenus entre pays du Sud, soutient les actions menées au niveau national pour l'élaboration et la mise en œuvre des PNA et renforce l'appui bilatéral en faveur de l'adaptation et des secteurs sensibles au climat par la coordination des donateurs. Le Réseau est composé de représentants de plus de 110 pays impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation, ainsi que de 11 donateurs bilatéraux. Le Réseau est soutenu financièrement par l'Autriche, le Canada, l'Allemagne et les États-Unis. Le Secrétariat est hébergé au sein de l'Institut international du développement durable (IISD). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site [www.napglobalnetwork.org](http://www.napglobalnetwork.org).

Toutes les opinions énoncées dans le présent document sont celles du ou des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, de ses fondateurs ou de ses participants.

## Remerciements

Ce rapport a été écrit par Virginie Le Masson (consultante), Julie Dekens (IISD), Richemond Agré Assie (Coordonnateur PNCC), Jean Douglas Anaman (Point Focal PNA) et Lionel Leroy Yapi (Consultant National Junior) du MINEEDD de la République de la Côte d'Ivoire. Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu participer aux consultations et qui leur ont accordé du temps pour répondre à leurs questions. Leurs réponses ont grandement contribué à enrichir ce rapport. Merci également à Georgette Zamble pour sa contribution et son soutien durant les entretiens ainsi qu'à l'équipe du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour sa collaboration.



## Programme d'appui des États-Unis pour les plans nationaux d'adaptation (PNA)

Don du gouvernement des États-Unis



Mise en œuvre par :



Soutien financier de départ pour le Réseau apporté par:



Le document *Pour un Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui Réponde aux Questions de Genre en Côte d'Ivoire* a été élaboré dans le cadre du Programme d'appui des États-Unis pour le PNA à Côte d'Ivoire. Ce programme est mis en œuvre par l'Institut international du développement durable (IISD), qui est le Secrétariat du Réseau mondial de PNA.

---

# **Pour un Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui Réponde aux Questions de Genre en Côte d'Ivoire**

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable  
République de la Côte d'Ivoire

**February 2019**

---

# Table des matières

1.0 Introduction .....	1
2.0 Statut du Processus de PNA .....	2
3.0 Impacts Différenciés des Changements Climatiques sur les Hommes et les Femmes en Côte d'Ivoire.....	3
4.0 Enjeux et Opportunités à Prendre en Compte Dans le Processus de PNA .....	5
5.0 Recommandations Pour Développer un Processus de PNA qui Réponde aux Questions de Genre.....	7
6.0 Recommandations Pour une Mise en Oeuvre du Processus de PNA qui Réponde aux Questions de Genre au Niveau Sectoriel .....	12
Références .....	16
Annexe A. Liste des Consultations.....	19
Annexe B. Vulnérabilités Différenciées aux Impacts des Changements Climatiques et Conséquences sur l'Adaptation.....	21

# 1.0 Introduction

Le principe d'égalité entre hommes et femmes, d'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'égalité des chances est consacré dans la Constitution de la Côte d'Ivoire du 8 novembre 2016. Le Plan National de Développement (PND 2016-2020) prévoit, en outre, une meilleure prise en compte du genre et de l'environnement dans les politiques publiques. Répondre aux questions de genre signifie non seulement de reconnaître les différences qui existent entre les personnes au niveau de leurs activités socio-économiques, leurs rôles et leurs positions dans la société, mais aussi de mettre en œuvre des mesures qui réduisent les inégalités hommes-femmes et offrent des opportunités de développement plus équitables.

C'est dans ce contexte que cette étude vise à évaluer comment le processus de PNA peut être développé et mis en œuvre pour favoriser la prise en compte des questions de genre dans l'adaptation aux changements climatiques en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, l'étude comprend : (i) une analyse du statut du processus de PNA et (ii) un état des lieux de l'intégration des considérations de genre dans la planification de l'adaptation. Les résultats permettent d'appréhender les enjeux majeurs en matière de vulnérabilité et d'inégalité face aux changements climatiques en Côte d'Ivoire, de souligner les initiatives en date qui prennent en compte les différences liées au genre et de formuler des recommandations pour l'équipe PNA du pays avec l'objectif que le processus de PNA intègre pleinement l'impératif d'équité.

L'analyse explore la littérature existante afin de dresser un état des lieux des impacts différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes en Côte d'Ivoire. Les documents de politiques nationales sont également passés en revue et complétés par les points de vue des acteurs sollicités dans le cadre de cette étude. Au total, 19 représentants de différents ministères et des partenaires au développement ont été consultés en octobre 2018 (voir la liste des personnes consultées à l'Annexe A). L'analyse permet de comprendre comment les questions de genre et le principe d'égalité entre hommes et femmes sont prises en compte dans les politiques publiques en lien avec l'adaptation et dans les programmes de développement dans tous les secteurs considérés comme les plus vulnérables en Côte d'Ivoire.



## 2.0 Statut du Processus de PNA

Le PND de la Côte d'Ivoire prévoit l'élaboration d'un PNA sous l'égide du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Ce processus de PNA a débuté fin 2016 avec des consultations sur l'état des lieux de l'adaptation au niveau national. Le processus est coordonné par le Programme National Changements Climatiques (PNCC). Le PNCC existe depuis 2012 et est l'entité opérationnelle du Ministère chargé de l'Environnement qui met en œuvre toutes les politiques du pays en matière de climat. En 2016, la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques a été créée pour assurer le suivi de toutes les politiques contribuant à atténuer et s'adapter aux changements climatiques.

L'approche du gouvernement en matière d'adaptation est d'établir un PNA qui réduise la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques en renforçant les capacités d'adaptation et la résilience des populations en s'appuyant sur les processus de planification du développement existants. La planification de l'adaptation se concentrera dans une première phase sur les secteurs identifiés comme étant les plus vulnérables : l'agriculture, l'accès à l'eau, l'utilisation des terres, les zones côtières et la santé. Le secteur des forêts est couvert par le Programme de Réduction des Émissions issues de la Déforestation et de la Dégénération des forêts (REDD+), tandis que les problématiques de genre seront intégrées de manière transversale.

Pour soutenir le processus de PNA, une proposition a été développée par le PNCC avec l'appui du PNUD et soumise au Fond Vert pour le Climat (FVC) en 2018 afin de financer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble des processus de budgétisation et de planification du développement. Les trois axes stratégiques de cette proposition visent à :

- Créer le cadre institutionnel et réglementaire en matière d'adaptation aux changements climatiques et renforcer les capacités nationales pour créer une base de connaissances.
- Veiller à ce que les priorités d'adaptation pour les cinq secteurs les plus vulnérables soient présentées dans le document cadre du PNA et intégrées dans la planification du développement national et sectoriel.
- Améliorer le financement de l'adaptation aux changements climatiques grâce à l'engagement du secteur privé et à l'identification de projets d'adaptation.

Pour coordonner toutes les initiatives et fédérer les différentes entités gouvernementales et les partenaires au développement travaillant sur les enjeux climatiques, y compris les activités d'adaptation, la Côte d'Ivoire réfléchit à la création d'une Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques. Les activités prévues dans la proposition au FVC seront coordonnées par le PNCC sous la supervision de cette commission nationale. Le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire sera chargé de l'administration du financement et hébergera une Unité de Gestion du Projet. Cette Unité sera composée de quatre cellules : (i) Planification, (ii) Renforcement Institutionnel, (iii) Communication et Genre et (iv) Suivi-Évaluation. La cellule Communication et Genre sera chargée de vérifier que les questions de genre soient effectivement intégrées dans les études et les documents d'élaboration du développement et la mise en œuvre du processus de PNA et que celui-ci soit mieux compris par les différentes parties prenantes au niveau étatique. L'Unité de Gestion du Projet, le PNCC et la future commission s'assureront de l'articulation du processus de PNA en fonction des autres initiatives de lutte contre les changements climatiques tels que les Contributions Déterminées au niveau National et toutes les parties prenantes nationales.

# 3.0 Impacts Différenciés des Changements Climatiques sur les Hommes et les Femmes en Côte d'Ivoire

D'ici 2050, la Côte d'Ivoire sera confrontée à une augmentation de la température de deux degrés Celsius en moyenne, à une plus grande variabilité pluviométrique et une élévation du niveau de la mer de 30 cm le long du littoral (Banque Mondiale, 2018a). Ces changements entraîneront des impacts directs pour les activités anthropiques, tels que la réduction des ressources hydriques et de la superficie des zones de pêche intérieure, le retard de la saison favorable à l'agriculture, l'augmentation des vecteurs de transmission de maladies, l'érosion côtière et une augmentation des phénomènes hydro-climatiques extrêmes (inondations, tempêtes, feux de brousse, sécheresse) (Guehi, 2010 ; Diomande et al., 2013 ; Kaman, 2013 ; République de Côte d'Ivoire, 2014b ; Noufe et al., 2015 ; Yéo et al., 2016).

Ces changements climatiques affectent tous les secteurs de développement. Cependant, les différences entre les hommes et les femmes dans leurs rapports avec leur environnement, les différences dans la composition des secteurs économiques et l'accès inégal aux ressources et aux prises de décision amplifieront les impacts des changements climatiques sur certaines catégories de population (voir Tableau 1 et Annexe 1).

## Encadré 1. Principales inégalités basées sur le genre en Côte d'Ivoire

- **Discriminations à l'égard des femmes et des filles, y compris à travers les violences basées sur le genre** : 26 % des ivoiriennes déclarent avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles perpétrées par un conjoint au moins une fois depuis l'âge de 15 ans (MSLS et al., 2012 ; MFFAS et UNFPA, 2008).
- **Division du travail et disparités économiques entre hommes et femmes dans les secteurs agricole, forestier et halieutique** : les femmes en Afrique reçoivent moins de 10 % du crédit octroyé aux exploitants de petites unités agricoles et 1 % de l'ensemble du crédit à l'agriculture (Oka Balima, 2015).
- **Les travailleurs les plus pauvres sont en majorité des femmes** (INS, 2015) : 90 % des femmes actives travaillent dans des entreprises souvent petites et informelles, faiblement productives et peu rémunératrices, contre 68 % pour les hommes (Banque Mondiale, 2017). Les femmes gagnent en moyenne 125 dollars par mois, alors que les hommes touchent 240 dollars : un écart de 50 % (Banque Mondiale, 2018).
- **Déséquilibre de pénibilité et de temps dédié aux tâches domestiques** : près de deux ménages sur dix (17 %) doivent consacrer 30 minutes ou plus pour s'approvisionner en eau potable, une corvée qui incombe aux femmes principalement (INS, 2012).
- **Inégalité en matière de l'accès au droit foncier** : les systèmes d'héritages coutumiers et religieux sont discriminatoires à l'égard des femmes et les empêchent d'acquérir des terres même si la loi les y autorise (AFD, 2014).
- **Les mariages forcés et les grossesses précoces empêchent les filles de poursuivre leur scolarisation** : cela réduit les opportunités économiques pour les jeunes femmes, qui doivent souvent abandonner leurs études ou renoncer à exercer une activité professionnelle formelle. Ce problème affecte un tiers des filles entre 15 et 19 ans (Centre de développement de l'OCDE, 2017).
- **Participation des femmes dans les instances décisionnaires largement minoritaire** : en mai 2018, le cabinet des ministres de la Côte d'Ivoire comptait six femmes contre 31 hommes ; l'assemblée nationale compte 29 députées sur 254 membres.

---

Le processus de PNA vise notamment à intégrer les priorités en matière d'adaptation dans la planification à moyen et long terme. Cependant, ces mesures d'adaptation peuvent contribuer à accentuer les inégalités existantes ou à en créer de nouvelles si les différences de conditions, de statuts et d'opportunités entre les hommes et les femmes sont mal comprises ou ignorées.

Les déséquilibres de pénibilité et de temps dédié aux tâches domestiques pénalisent plus les femmes. Avec les perturbations pluviométriques, l'accessibilité à l'eau risque de s'aggraver ainsi que le temps dédié à l'approvisionnement, impactant le temps que les femmes doivent consacrer à cette tâche (BAD, 2015). D'autre part, le taux d'incidence du paludisme, des infections respiratoires et des maladies diarrhéiques augmente avec la variation des températures et des précipitations (IPCC, 2014). Or, les femmes sont plus exposées aux risques de maladies vectorielles et d'origines hydriques en raison de leur rôle lié à l'approvisionnement en eau et à l'hygiène du foyer.

La distinction des rôles entre les hommes et les femmes dans les secteurs agricole, forestier et halieutique crée déjà des disparités économiques, et occasionnera également des déclin en matière de rendement qui auront des impacts différenciés selon les cultures affectées et selon le genre des producteurs. Les impacts négatifs sur les plantations de cacao affecteront plus largement les hommes qui sont majoritaires dans cette filière en particulier les petits exploitants qui ne sont pas constitués en groupements, diminuant leurs capacités de réponse aux changements.

Compte tenu des rôles et activités qui leur sont traditionnellement assignés, les femmes n'ont pas la possibilité de diversifier leurs cultures et leurs activités économiques autant que les hommes parce qu'elles n'ont pas le contrôle des ressources foncières. Seules 8 % des femmes détiennent un titre foncier ou une attestation de vente, contre 22 % des hommes (Banque Mondiale, 2017). Les impacts des changements climatiques forcent déjà les agriculteurs et agricultrices à ajuster le calendrier agricole, à adopter de nouvelles options culturales ou à concentrer le temps de travail et des intrants sur les spéculations majeures (Brou et al., 2005). Ces stratégies d'adaptation ne sont pas forcément accessibles et mobilisables par les petits producteurs qui éprouvent des difficultés à générer les coûts d'investissement pour les technologies agricoles et de gestion de l'eau nécessaires pour générer des bénéfices plus élevés (Mul, Williams et Cofie, 2016). Or, la majorité des petits producteurs sont des femmes impliquées dans l'agriculture de subsistance.

La prolongation des périodes de soudure exacerbe les migrations saisonnières ou permanentes des hommes en quête de moyens d'existence alternatifs. Ces longues de périodes de soudures aggravent la pression sur les femmes qui doivent gérer les besoins du foyer au quotidien en matière d'approvisionnement d'eau, de nourriture et d'énergie et faire face au stress hydrique sur les cultures vivrières. Les changements de température et de pluviométrie qui rendront nécessaire la transition de cultures (telles que le cacao) vers des altitudes plus élevées augmenteront les migrations, la pression sur le capital foncier et les conflits potentiels liés à la terre. Dans un contexte socio-politique national d'après-conflit et dans des régions encore vulnérables aux litiges fonciers entre pasteurs nomades et agriculteurs (Bertelsmann Stiftung, 2018), ces changements pourraient entraîner des risques de violences intercommunautaires qui affecteront le bien-être des hommes comme des femmes.

**Les inégalités entre hommes et femmes créent un manque à gagner sur le plan économique :** la productivité agricole est ralentie par les déséquilibres d'accès aux ressources et la croissance est diminuée par la faible participation des femmes dans les secteurs productifs et formels (BAD, 2015). Cela limite les opportunités liées à l'adaptation des différents secteurs car le manque d'accès et de participation aux décisions d'une partie de la force de travail prive les décideurs de connaissances cruciales sur les contraintes et les opportunités présentes dans chaque filière. En raison du nombre limité d'études avec une perspective de genre sur les enjeux environnementaux, les différences entre les besoins, les intérêts, les vulnérabilités et les capacités des femmes et des hommes en lien avec l'adaptation aux changements climatiques ne sont pas bien comprises et ne sont pas intégrées dans les politiques publiques sectorielles. Le processus de PNA fournit une opportunité pour agir sur ces lacunes et contribuer aux efforts de développement de la Côte d'Ivoire.



## 4.0 Enjeux et Opportunités à Prendre en Compte Dans le Processus de PNA

Comme indiqué plus haut, le PND établit la nécessité de mieux prendre en compte les questions de genre et d'environnement au sein des politiques publiques, constituant une avancée majeure dans les priorités nationales affichées par le gouvernement. Le PND offre ainsi un cadre propice pour mettre en œuvre une approche de développement intégrée entre égalité hommes-femmes et développement durable, y compris la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques. Cependant, l'intégration efficace des objectifs de réduction des inégalités se heurte à plusieurs défis, en particulier au niveau institutionnel.

**La mise en œuvre de la politique en matière d'égalité reste limitée :** la Côte d'Ivoire a adopté en 2009 un document de politique nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre (Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales, 2009) qui promeut l'élimination des disparités entre hommes et femmes dans tous les secteurs de développement, ainsi que l'accès et le contrôle équitable des ressources. La politique vise aussi à éradiquer les discriminations, notamment les violences faites aux femmes et une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre a été établie en 2014 (Ministère de La Solidarité, de La Famille, de La Femme et de l'Enfant, 2014). Cependant, la mise en œuvre de cette politique pour promouvoir l'égalité dans tous les secteurs et à tous les niveaux n'est pas efficace. Il y a un manque de personnel suffisamment compétent et appuyé par un budget adéquat pour effectuer le suivi de l'intégration des questions d'équité dans les autres entités gouvernementales.

**Les responsabilités en matière d'intégration des questions de genre dans les secteurs ne sont pas clairement définies :** la cellule Genre, créée en 2014 pour appuyer les politiques sectorielles dans chaque ministère, n'a pas été maintenue. Elle est aujourd'hui inexistante, à l'exception de la cellule Genre du Ministère de l'Agriculture et de celle du Ministère chargé de l'Environnement. Quelques points focaux relatifs au genre sont encore en place, mais ils cumulent des responsabilités qui les empêchent de contribuer de manière efficace à la planification de l'adaptation. Tous les représentants des secteurs déplorent des ressources humaines, matérielles et financières insuffisantes (manque de personnel qualifié sur le genre, manque d'outils de vulgarisation et dotations financières insuffisantes) pour pouvoir mieux intégrer les questions liées aux changements climatiques et au genre dans leur secteur.

**L'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG) représente un partenaire de choix pour mieux intégrer les questions d'équité dans toutes les politiques sectorielles.** L'ONEG est l'entité gouvernementale chargée de surveiller l'intégration des questions de genre dans les politiques de développement pour promouvoir l'égalité et l'équité homme-femme et pour apporter un appui institutionnel aux personnes victimes de discrimination. Malgré sa petite équipe aux moyens limités, peu connue et peu accessible au grand public, l'implication de l'ONEG dans le processus de PNA pourrait être efficace en instituant un partenariat dès le début de la mise en œuvre du processus et en réservant un rôle central à l'ONEG au sein du comité technique du PNA, dans le renforcement des capacités des parties prenantes du processus de PNA et dans l'identification des indicateurs et des mécanismes de suivi et d'évaluation.

**Le principe d'égalité n'est pour l'instant pas porté par l'ensemble des ministères.** La participation des femmes dans les instances décisionnaires largement minoritaire limite le soutien politique envers les problématiques considérées comme étant du domaine des femmes et leur intégration dans la planification de l'adaptation. Les rapports d'audits de genre financés et réalisés en 2017 par l'ONU Femmes auprès des Ministères de la Solidarité, de la Femme, du Commerce et de l'Éducation

Nationale permettraient d'identifier les avenues pour mieux réduire les inégalités de pouvoir et l'allocation des ressources. Le renforcement des capacités institutionnelles sur l'intégration du genre est nécessaire mais se heurte aux changements du personnel des ministères lors de nouvelles nominations politiques. Cela empêche la pérennité des collaborations et engendre un recommencement du renforcement des capacités. Le processus de PNA pourra avancer si les parties prenantes tels que les points focaux (Genre et/ou Climat) occupent des postes stables.

**Beaucoup de décideurs résument le genre aux problèmes des femmes ou à leur présence majoritaire dans certains secteurs** (dans l'agriculture vivrière et/ou dans la transformation des produits de la pêche, notamment). La compréhension du concept de genre est inégale

au niveau décisionnel à l'échelon national, bien que la plupart des représentants politiques perçoivent le genre comme un enjeu important pour le pays et que les bailleurs de fonds soient invités à le soutenir. En conséquence, le genre est intégré de manière superficielle dans les documents politiques et les propositions de projets pour les rendre plus « genrés ». Cela contribue à ôter la dimension politique de la question des inégalités socio-économiques et politiques et de discriminations subies par les femmes dans tous les domaines, y compris l'adaptation aux changements climatiques. Le développement de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de la Côte d'Ivoire, portée par le PNUD fin 2018, représente une opportunité pour le processus de PNA d'y associer des initiatives d'adaptation qui répondent aux questions de genre.

**Le manque d'études sur les impacts différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes en Côte d'Ivoire, mais aussi le manque d'analyse sur les bénéfices de l'adaptation inclusive par secteur, constitue un obstacle pour le développement et la mise en œuvre d'un processus de PNA effectif.** Il n'existe que très peu d'exemples de documents politiques où les questions liées aux différences de genre sont documentées et où des données désagrégées par sexe sont collectées et analysées, ce qui nuit à l'identification et à la planification d'options d'adaptation et d'indicateurs qui puissent réduire les inégalités. Il est essentiel que la planification de l'adaptation soit pertinente et mieux documentée au regard du contexte de développement et des inégalités présentes en Côte d'Ivoire. Des études sur les co-bénéfices de l'adaptation inclusive du point de vue économique, social et environnemental pourraient soutenir le plaidoyer des équipes et des services en matière de genre au sein des différents ministères pour recevoir plus d'appuis institutionnel et financier. Chaque discipline est concernée, c'est-à-dire pas seulement celles qui relèvent des sciences naturelles, mais aussi la mobilisation de chercheurs en sciences sociales telles que la sociologie ou la géographie humaine où les questions de genre sont traditionnellement explorées.

**L'expérience du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) et le réseau sur lequel il s'appuie pourrait constituer un atout précieux pour l'identification des études scientifiques et des consultations à conduire dans le secteur agricole en lien avec l'adaptation aux changements climatiques et les questions de genre.** Des exemples de projets où des groupements de femmes ont été appuyés et où des activités de sensibilisation se sont tenues, notamment durant la Journée Mondiale de la Femme existent, mais ces initiatives sont très ponctuelles. Une exception notable concerne le travail effectué par le FIRCA, où un service dédié Genre et Environnement a créé une Plateforme Genre Agricole qui regroupe des partenaires locaux de chaque filière.



# 5.0 Recommandations Pour Développer un Processus de PNA qui Réponde aux Questions de Genre

Les recommandations suivantes sont destinées à soutenir le travail du PNCC de la Côte d'Ivoire pour intégrer les considérations de genre et le principe d'égalité dans la mise en œuvre du processus de PNA. Elles s'organisent autour des trois résultats attendus et des objectifs spécifiques associés aux résultats indiqués dans la proposition au FVC qui est censé guider le processus de PNA jusqu'en 2021.

## Résultat #1. Le cadre institutionnel et réglementaire en matière d'adaptation aux changements climatiques et les capacités nationales pour créer une base de connaissances sont renforcés

En établissant des partenariats avec différents ministères, le processus de PNA ne peut pas simplement s'appuyer sur les quelques points focaux sectoriels relatifs au genre qui dans l'ensemble ont très peu de pouvoir d'influence et manquent de temps, de capacités et de ressources. Afin que le cadre institutionnel réponde aux questions de genre, il est nécessaire d'assurer la participation équitable des femmes et des hommes dans les processus décisionnels en lien avec l'adaptation aux changements climatiques. Pour ce faire, les capacités des acteurs et des structures nationales chargés de développer une base de données et de connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques doivent être renforcées pour intégrer les considérations de genre et pour que l'accès à l'information soit équitable. Par ailleurs, la désignation d'une entité responsable de l'intégration des questions de genre (telle que l'ONEG ou la Direction de la Promotion de la Femme) est cruciale pour assurer que cet objectif est bien atteint et que le système de suivi et d'évaluation mesure les progrès accomplis en matière d'égalité hommes-femmes.

### Objectif 1.1 Le cadre institutionnel de coordination de l'action climatique est renforcé par un mécanisme unique et les capacités du Ministère de l'Environnement et des autres secteurs à intégrer l'adaptation aux changements climatiques sont renforcées

<ul style="list-style-type: none"><li>S'assurer que l'ONEG est partie prenante du mécanisme de coordination institutionnel de l'adaptation à travers la nomination d'un membre permanent du comité technique qui sera un point focal en matière de genre.</li></ul>	Représentant de l'ONEG nommé en tant que membre du comité.
<ul style="list-style-type: none"><li>Veiller à ce qu'un(e) <b>spécialiste en genre</b> (laquelle sera recruté[e] par le PNUD pour faire partie de l'Unité de Gestion) soit nommé(e) à la tête de la Cellule Communication et Genre.</li></ul>	Termes de références pour le/la spécialiste en genre qui établissent les compétences minimales requises.
<ul style="list-style-type: none"><li>Définir clairement le mandat et le rôle du/de la responsable de la Cellule Communication et Genre, c'est-à-dire qu'il/elle soit chargé(e) de vérifier l'intégration efficace des questions de genre dans tout le processus de PNA.</li><li>S'assurer que le/la Responsable Communication et Genre participe aux réunions du Groupe de Travail Adaptation.</li></ul>	Mandat clair des responsabilités du/de la responsable de la Cellule Communication.

<ul style="list-style-type: none"> <li>Désigner un point focal genre (de l'ONEG, du PNUD ou de la CNUCC) et son suppléant, qui feront partie du Groupe de Travail Adaptation.</li> </ul>	<p>Cette personne est connue par tous des membres du Groupe de Travail Adaptation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les parties prenantes au processus de PNA (en premier lieu, les membres des comités de pilotage et de coordination) en matière d'approches participatives, inclusives et paritaires à travers les ateliers de formations prévus par le processus de PNA.</li> <li>S'assurer que tous les ateliers de formation prévus dans le cadre du processus de PNA incluent des sessions dédiées au genre et intègrent le genre de manière transversale.</li> <li>Répéter ces formations de manière continue (une formation sur le genre par an) pour sensibiliser les nouveaux membres, rappeler les acquis et suivre les progrès, en faisant appel aux bailleurs intéressés de soutenir des formations genre dédiées (ONU Femmes, BAD).</li> </ul>	<p>Formation dédiée à l'intégration du genre dans la planification du PNA, dispensée à chaque responsable des quatre cellules et chaque point focal en matière de genre.</p> <p>Ateliers qui intègrent le genre de manière transversale.</p> <p>Proportion du personnel ayant assisté à des ateliers ou d'autres événements liés au genre.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La réduction des inégalités de genre est un objectif stratégique explicite du processus de PNA</li> </ul>	<p>Validation d'objectifs liés au genre par le comité de coordination.</p>

### Objectif 1.2 Les capacités techniques des acteurs et structures nationales chargés de développer une base de données et de connaissances sur l'adaptation sont renforcées

<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier de formation sur les diagnostics de risques, de vulnérabilité et de capacités qui répond aux questions de genre pour tous les points focaux en matière de genre et de climat et tous les acteurs chargés de produire les rapports sur les options d'adaptation. Associer les parties prenantes de la stratégies Genre et Changements climatiques du PNUD.</li> </ul>	<p>Un atelier de formation (déjà prévu) où les participants vont intégrer les outils qui aident à la prise en compte des questions de genre</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les questions de genre dans les diagnostics de chacun des secteurs vulnérables.</li> <li>Rédiger des termes de référence sur les diagnostics afin qu'ils prennent en compte les compétences adéquates pour réaliser des analyses de genre et proposer des lignes directrices pour une approche qui réponde aux questions de genre.</li> </ul>	<p>Nombre de diagnostics menés (un par secteur).</p> <p>Termes de référence qui font référence à des compétences adéquates pour procéder à ces diagnostics.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Activer la recherche scientifique sur le genre et l'adaptation en Côte d'Ivoire et la publication d'articles dans des revues évaluées par des pairs.</li> <li>Commander des études avec des exigences claires sur l'intégration du genre dans les méthodologies de recherche (au travers notamment de termes de référence qui requièrent des analyses de genre dans chaque étude et des données désagrégées par sexe et âge).</li> </ul>	<p>Appels à projets de recherche lancé.</p>

### Objectif 1.3 Un système de mesure, de suivi et de vérification sur l'adaptation est développé au niveau national, comprenant des mécanismes de suivi, d'évaluation et de révision

<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que le système de mesure, de suivi et de vérification réponde aux considérations de genre en vérifiant les exigences des objectifs de réduction des inégalités. Se baser notamment sur la stratégie sur le genre et les changements climatiques du PNUD.</li> </ul>	Réunion interne tenue pour revoir le plan de mise en œuvre et le plan de suivi avec l'ONEG.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier que tout outil développé pour le suivi et l'évaluation pour l'adaptation (logiciel/ portail Web) : a) intègre des indicateurs liés aux considérations de genre (créer des outils au besoin), b) recueillent des données désagrégées par sexe et c) facilite l'analyse sexospécifique des données (voir les indicateurs de la Banque Africaine de Développement [2017]).</li> </ul>	<p>Atelier qui intègre un renforcement des capacités en matière d'indicateurs sur le genre pour les quatre cellules.</p> <p>Outils créés pour recueillir des données auprès des acteurs d'exécution en partenariat avec l'ONEG, le Ministère du Plan et l'Institut National de la Statistique (INS).</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir un rapport (annuel) au Comité technique sur les progrès d'intégration du genre dans l'adaptation (annexe à tout rapport officiel lié au PNA).</li> </ul>	Un rapport (intégré en annexe aux rapports prévus par le processus de PNA).

### Résultat #2. Les priorités d'adaptation pour les cinq secteurs les plus vulnérables sont présentées dans le document cadre du PNA et sont intégrées dans la planification du développement national et sectoriel

La planification des stratégies d'adaptation doit prendre en compte les différences dans les besoins, les opportunités et les capacités des femmes et des hommes à s'adapter aux impacts des changements climatiques. La base d'information doit reposer sur des analyses de genre pour mieux permettre une prise en compte des enjeux différenciés, mais le processus de PNA doit également s'assurer que les stratégies d'adaptation n'aggravent pas les inégalités de genre.

### Objectif 2.1 La base d'informations pour la formulation du PNA est disponible

<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer une méthodologie et une analyse de genre dans la compilation des informations disponibles sur les études de risques, de vulnérabilité et d'impact économique et social sur les cinq secteurs prioritaires.</li> </ul>	Une section dédiée aux analyses de genre dans chaque rapport produit.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Comblent le manque d'informations et d'études scientifiques sur l'intégration du genre dans l'adaptation aux changements climatiques.</li> </ul>	Rapports dédiés à la problématique et travaux scientifiques soutenus en parallèle au processus de PNA (lien avec les universités).
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer les options d'adaptation dans les cinq secteurs prioritaires avec une perspective de genre (se baser sur les études existantes comme celle réalisée avec le PNUD sur l'accès à l'eau).</li> </ul>	Les options d'adaptation aux changements climatiques comprennent des activités répondant aux considérations de genre.

## Objectif 2.2 Un document cadre de PNA qui répond aux questions de genre est développé

<ul style="list-style-type: none"><li>Établir et expliquer dans le document cadre du PNA comment le processus de PNA vise à réduire les inégalités dans la planification du développement et dans l'adaptation aux changements climatiques.</li></ul>	Paragraphe ou section explicative dans le document cadre.
<ul style="list-style-type: none"><li>Veiller à ce que les femmes et les hommes aient des chances égales de contribuer à la planification du développement national et sectoriel à travers le processus de PNA.</li></ul>	Suivi de la parité de tous les événements organisés dans le processus de PNA (ateliers, formations, etc.). Objectif de parité de 50 %.
<ul style="list-style-type: none"><li>Recueillir les commentaires de l'ONEG, d'experts en genre externes et organisations de la société civile impliqués dans la promotion du droit des femmes lors de la validation du document cadre.</li></ul>	Révision du document cadre en fonction des commentaires.
<ul style="list-style-type: none"><li>S'assurer que le document cadre contribue à soutenir et renforcer les capacités des femmes rurales et des organisations et associations féminines pour faciliter leur accès à la propriété foncière.</li></ul>	Intégration des indicateurs de genre identifiés précédemment (1.3) dans l'élaboration du PNA et la désagrégation des données par sexe comme principe.

## Objectif 2.3 Des lignes directrices sont produites pour faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans la planification du développement

<ul style="list-style-type: none"><li>Créer un ensemble d'outils d'analyse des questions de genre pour soutenir les partenaires d'exécution (par exemple, les boîtes à outils du réseau mondial de PNA, rapports du PNUD, des termes de référence type, des lignes directrices sur les méthodologies de recherche qui répondent aux questions de genre, etc.) Voir aussi le rapport de la CEDEAO (s.d.).</li></ul>	Document synthétique permettant d'accéder à ces outils
--	--



**Résultat #3. Les mécanismes de financement durables de l'adaptation aux changements climatiques sont renforcés, y compris l'engagement du secteur privé, l'innovation et l'identification de projets structurants**

Le processus de PNA doit garantir un accès équitable pour les femmes et les hommes aux ressources financières et autres avantages résultant des investissements en faveur de l'adaptation. La priorisation et l'allocation des financements dans les budgets sectoriels et dans les nouvelles opportunités de collaboration avec le secteur privé doivent tenir compte des secteurs et des filières souvent marginalisés. Investir dans ces secteurs, et notamment ceux fortement féminisés, constitue une opportunité pour réduire les inégalités.

**Objectif 3.1 De nouvelles opportunités de financement sont identifiées et promues grâce à un environnement plus favorable au partenariat public-privé**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des mécanismes de financement sensibles au genre et des indicateurs de suivi désagrégés par sexe pour mieux suivre les bénéficiaires des stratégies d'adaptation inclusives.</li> <li>• Impliquer le FIRCA dans cette activité.</li> </ul>	<p>Une ligne budgétaire pour le financement d'activités qui visent à promouvoir l'équité est incluse dans toutes les propositions de projets.</p>
---	---

**Objectif 3.2 Des options d'adaptation prioritaires et innovantes sont développées dans des idées de projets**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un mécanisme de communication qui facilite les échanges systématiques avec les partenaires clés tels que l'ONEG ou le réseau de la Plateforme Genre Agricole, car la diversité des acteurs favorise l'innovation.</li> </ul>	<p>Création d'un annuaire des contacts clés étatiques et non-étatiques.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les projets pilotes en matière d'assurance en cas de calamité climatique intègrent des analyses de genre pertinentes en fonction du secteur.</li> </ul>	<p>Rapport qui intègre les considérations de genre. Solliciter l'unité de points focaux en matière de genre.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener des consultations avec les organisations qui promeuvent l'égalité et le droit des femmes.</li> </ul>	<p>Réunions organisées avec les associations.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener des consultations avec le secteur privé en ciblant les entreprises qui œuvrent pour la promotion de l'égalité sociale et/ou celles qui sont dirigées par des femmes.</li> </ul>	<p>Consultations menées avec les entreprises et avec la Plateforme Agricole Genre.</p>

# 6.0 Recommandations Pour une Mise en Oeuvre du Processus de PNA qui Réponde aux Questions de Genre au Niveau Sectoriel

Les recommandations suivantes répondent aux problématiques d'inégalité entre hommes et femmes dans les différents secteurs prioritaires pour l'adaptation.

## Agriculture

La division du travail et les disparités économiques entre hommes et femmes dans le secteur agricole sont des enjeux auxquels le processus de PNA doit s'attaquer pour que les stratégies d'adaptation soient efficaces et pérennes et stimulent le développement économique. Selon les estimations de la FAO, « donner aux agricultrices et aux agriculteurs le même accès aux ressources productives pourrait entraîner un accroissement de la production agricole de l'ordre de 2,5 à 4 % dans les pays en développement. En Afrique, si l'on fournit aux agricultrices le même encadrement et les mêmes moyens financiers qu'aux agriculteurs, les rendements seraient supérieurs de 20 % » (BAD, 2015).

### Recommandations :

- S'appuyer sur les études réalisées par les agences onusiennes et la Banque Mondiale (BAD, 2015) qui établissent le coût monétaire des inégalités pour repenser des stratégies d'adaptation qui réduisent les déséquilibres.
- Intégrer des indicateurs (nouveaux ou modifier ceux existants) désagrégés par sexe dans le suivi des activités des Ministères des Forêts, de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques pour pouvoir les intégrer aussi dans le PNA et mieux rendre compte de la productivité des exploitants et de leurs revenus.
- Commander des études spécifiques qui documentent comment les disparités économiques évoluent et influencent les stratégies d'adaptation des populations. Inclure des analyses sur le commerce transfrontalier et des activités économiques inter-états des femmes.
- Impliquer et se baser sur le travail du FIRCA, qui appui le développement de filières de production où sont impliquées les femmes (vivriers, maraîchères, transformation, etc.), à travers la Plateforme Genre Agricole.
- Soutenir des initiatives d'envergure qui favorisent l'accès des femmes aux moyens de production au profit de leurs activités économiques. Par exemple, avec des programmes d'appui à l'entrepreneuriat avec des fonds de garantie pour le financement de PME, et des fonds de soutien à la formation technique et professionnelle.
- Intégrer un volet de microprojets et microcrédits communautaires profitant aux femmes entrepreneures.
- S'appuyer sur des données collectées par l'INS ou les entreprises privées pour analyser la productivité des femmes et des hommes par secteur, surveiller la tendance et mieux comprendre les opportunités de reconversion.



## Accès à l'eau

L'accès à l'eau est l'un des secteurs les plus dramatiquement affectés par les changements climatiques. Les déséquilibres de pénibilité et de temps dédié aux tâches domestiques, notamment dans l'accès à l'eau constitue l'un des faits marquants les plus prononcés en matière d'inégalité hommes-femmes.

### Recommandations :

- Associer le PNA aux efforts en cours du gouvernement pour assurer la continuité du service public d'eau potable en milieu rural et périurbain ainsi que la création de la Cellule Nationale de Gestion des Points d'Eau Villageois pour assister les communautés rurales dans la gestion des ouvrages hydraulique avec une plus grande responsabilisation des femmes (BAD, 2015).
- Tisser des liens avec la Chaire UNESCO sur la thématique « Eau, Femmes et Pouvoir de Décisions ».
- S'assurer que tout projet de construction d'infrastructure pour améliorer l'accès à l'eau est pensé et validé par les femmes/organisations représentatives des droits des femmes, car elles sont les premières concernées par l'approvisionnement en eau des foyers.
- Utiliser des quotas pour assurer une représentation égale des femmes et des hommes dans les groupes communautaires de gestion de l'eau et des femmes occupant des postes de direction dans les institutions responsables de la provision en eau.
- Encourager l'utilisation des nouvelles technologies qui soulagent le labeur des femmes dans l'approvisionnement en eau afin qu'elle puisse dégager du temps libre pour s'instruire, gagner un revenu ou se reposer.
- Identifier des messages clés à intégrer dans les campagnes de communication sur les changements climatiques pour informer les impacts différenciés sur le travail domestique des femmes, notamment au niveau de l'approvisionnement en eau.



---

## Utilisation des terres

Les déséquilibres en matière de droit d'accès et d'utilisation du foncier entre les petits producteurs, les grands exploitants, les femmes agricultrices et les hommes, ainsi que les risques de conflits intercommunautaires sur le contrôle des terres, sont des enjeux majeurs d'(in)égalité que le processus de PNA doit prendre en compte pour que les stratégies d'adaptation puissent y remédier. Selon la Banque Africaine de Développement, « Réaliser l'égalité hommes femmes en matière d'accès à la terre, aux technologies, aux services financiers, à l'instruction et aux marchés permettrait d'augmenter de 20 à 30 % la production des exploitations gérées par les femmes dans les pays en développement » (BAD, 2015).

### Recommandations :

- S'appuyer sur les études réalisées ou en cours dans le processus de PNA tels que les diagnostics de vulnérabilité et de capacité pour repenser des stratégies d'adaptation avec une perspective de genre qui réduisent les déséquilibres en matière d'accès au foncier.
- Renforcer les capacités des points focaux sur le climat en matière de droits et d'équité et les liens avec les changements climatiques au sein du Ministère des Eaux et Forêts, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.
- Collaborer avec la REDD+ sur les enjeux d'utilisation des ressources forestières avec une perspective de genre.
- Documenter au mieux et intégrer le risque de conflits liés au contrôle des terres pour s'assurer que le processus de PNA n'aggrave pas les risques de violence.
- Commander des études qui documentent les perceptions et les comportements des populations vis-à-vis des risques environnementaux et les stratégies d'adaptation actuelles dans différentes régions de la Côte d'Ivoire (Dolumbia et Depieux, 2013 ; Chérif, 2014 ; Lida et al., 2016).
- Intégrer un volet de microprojets et microcrédit communautaires permettant aux femmes d'acquérir la terre.
- Établir une perspective de collaboration avec l'Agence de Gestion Foncière, opérationnelle depuis 2018.
- S'appuyer sur des données collectées par l'INS ou les entreprises privées pour analyser la productivité des femmes et des hommes dans le secteur forestier, surveiller la tendance et mieux comprendre les opportunités de reconversion.

## Santé

La santé est maintenant intégrée dans le processus de PNA depuis 2018 comme un secteur prioritaire, ce qui offre une opportunité majeure pour le gouvernement de mieux soutenir des stratégies de développement et d'adaptation qui réduisent la vulnérabilité sanitaire de la Côte d'Ivoire et les risques de maladies vectorielles auxquelles sont exposés les enfants et les femmes en majorité.

### Recommandations :

- Intégrer des indicateurs désagrégés par sexe liés à la santé à travers le PNA (taux de mortalité des populations qui subissent les périodes de soudure, nombre de cas infectés par des maladies vectorielles, accès à des services de santé dans les régions les plus vulnérables, etc.).
- Commander des études qui documentent comment les populations sont impactées par les risques sanitaires résultants de la combinaison des changements climatiques et de la dégradation environnementale (par exemple, les impacts de la pollution de l'air et de l'eau), avec une analyse qui répond aux différences sociales basées sur le genre.
- Intégrer dans les formations en matière de genre des acteurs du PNA, les leçons du Document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, 2014) et du rapport sur la mise en œuvre du Programme d'Action de Beijing vingt ans après (Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, 2014a) pour conscientiser les décideurs politiques et les acteurs chargés de la planification des risques auxquels sont confrontés les femmes et les filles au quotidien.

## Zones côtières

Les deux-tiers du littoral ivoirien sont affectés par l'érosion côtière, laquelle est exacerbée par la pression anthropique (dégradation et destruction des mangroves et forêts côtières, démographie et urbanisation croissantes, grands travaux publics, extraction de sable, pollution industrielle et la surexploitation des ressources aquatiques) et les changements climatiques (Banque Mondiale, 2018a). Le processus de PNA doit pouvoir se baser sur des diagnostics détaillés de l'utilisation des zones côtières par les différents groupes sociaux et les risques auxquels ils font face avec une différenciation entre les milieux urbains et ruraux.

### Recommandations :

- Se baser sur les études réalisées et les résultats obtenus dans le cadre du Projet West African Coastal Areas Resilience Investment Program et du Projet West African Biodiversity And Climate Change, financés respectivement par la Banque Mondiale et l'Agence des États-Unis pour le développement international.
- S'appuyer sur les études réalisées ou en cours tels que les diagnostics de vulnérabilité et de capacité pour établir les risques spécifiques aux zones côtières ; y intégrer une analyse de genre (Kablan et Pottier, 2008 ; Omitoyin, Zougmore et Jalloh, 2016 ; Robin et al., 2004).
- Commander des études avec des données désagrégées par sexe qui documentent les perceptions et les comportements des populations vis-à-vis les changements climatiques en zones côtières (érosion, élévation du niveau de la mer, etc.) et les liens avec les activités anthropiques qui dégradent le littoral.
- Soutenir des initiatives d'envergure qui favorisent l'accès des femmes aux moyens de production et qui soutiennent leurs activités économiques en zones côtières. Par exemple, avec des programmes d'appui à l'entrepreneuriat avec des fonds de garantie pour le financement de PME et des fonds de soutien à la formation technique et professionnelle.
- Intégrer un volet de microprojets et microcrédit communautaires profitant aux femmes qui transforment les ressources halieutiques.
- S'appuyer sur des données collectées par l'INS ou les entreprises privées pour analyser la productivité des femmes et des hommes dans le secteur aquacole, surveiller la tendance et mieux comprendre les opportunités de reconversion.

---

## Références

- Agence Française de Développement (AFD). (2016). *Profil genre Cote d'Ivoire*. Disponible sur [http://www.observatoiresdugendre.com/wp-content/uploads/2015/06/CotedIvoire\\_ProfilGenre\\_VR\\_Agence\\_GeA.pdf](http://www.observatoiresdugendre.com/wp-content/uploads/2015/06/CotedIvoire_ProfilGenre_VR_Agence_GeA.pdf)
- Ahossane, K., Jalloh, A., Nelson G. C. et Thomas, T. S. (2012). *Agriculture ouest Africaine et changement climatique : Analyse exhaustive – Côte d'Ivoire*. Disponible sur <https://www.ifpri.org/node/616>
- Banque Africaine de Développement (BAD). (2015). *Profil genre pays : République de la Côte d'Ivoire*. Disponible sur [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Profil\\_Genre\\_C%C3%B4te\\_divoire\\_final\\_version\\_Sept\\_2015.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Profil_Genre_C%C3%B4te_divoire_final_version_Sept_2015.pdf)
- Banque Africaine de Développement (BAD). (2017). *Indicateurs sur le genre, la pauvreté, l'environnement et progrès vers les objectifs de développement durable dans les pays africains*. Disponible sur [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/GENDER\\_Poverty\\_and\\_Environmental\\_Indicators\\_on\\_African\\_Countries-2017.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/GENDER_Poverty_and_Environmental_Indicators_on_African_Countries-2017.pdf)
- Banque Mondiale. (2017). *Et si l'émergence était une femme ? Messages clés*. Disponible sur <https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/publication/are-women-the-key-to-unlocking-economic-emergence-in-cote-divoire>
- Banque Mondiale. (2018). *Côte d'Ivoire*. Disponible sur <https://donnees.banquemondiale.org/pays/cote-d%27ivoire>
- Banque Mondiale. (2018a). *Pour que demain ne meure jamais : La Côte d'Ivoire face au changement climatique*. Disponible sur <http://documents.worldbank.org/curated/en/470341530853819903/pdf/127979-REVISED-WP-FRENCH-P167083-PUBLIC.pdf>
- Besancenot, J. P., Handschumacher, P., Ndione, J. A., Mbaye, I. et Laaidi, K. (2004). Climat, eau et santé au Sahel ouest-africain. Sécheresse : *Science et Changements Planétaires*, 15(3), 233-241. Disponible sur <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010034458>
- Bertelsmann Stiftung. (2018). *Côte d'Ivoire country report*. Disponible sur <https://www.bti-project.org/en/reports/country-reports/detail/itc/CIV/>
- Brou, Y. T., Akindès, F. et Bigot, S. (2005). La variabilité climatique en Côte d'Ivoire : Entre perceptions sociales et réponses agricoles. *Cahiers Agricultures*, 14(6), 533-540. Disponible sur <http://revues.cirad.fr/index.php/cahiers-agricultures/article/view/30548>
- Centre de développement de l'OCDE (2017), « Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse en Côte d'Ivoire », Projet OCDE-UE Inclusion des jeunes, Paris.
- Chérif, S. (2014). *Construire la résilience au changement climatique par les connaissances locales : Le cas des régions montagneuses et des savanes de Côte d'Ivoire*. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01081449/document>
- Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). (s.d.). *Projet de politique pour l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie de la CEDEAO*. Disponible sur <http://ecowgen.ecreee.org/wp-content/uploads/2015/11/POLITIQUE-POUR-LINT%C3%89GRATION-DU-GENRE-DANS-LACC%C3%88S-%C3%80-L%E2%80%99%C3%89NERGIE-DE-LA-CEDEAO.pdf>
- Comoé, É. F. (2006). *Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire : De la décision de migrer à l'insertion dans le marché du travail*. Disponible sur [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/17575/Comoe\\_Elise\\_Fiedin\\_2006\\_these.pdf?sequence=4&isAllowed=y](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/17575/Comoe_Elise_Fiedin_2006_these.pdf?sequence=4&isAllowed=y)
- Dje, K. B. (2007). *Impacts des phénomènes ENSO sur la pluviométrie et leurs incidences sur la production cacaoyère en Côte d'Ivoire*. Papier présenté à la Conférence internationale pour la réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest face aux changements climatiques, Ouagadougou, Côte d'Ivoire.
- Diomande, M., Dongo, K., Dje, K. B., Kouadio, K. K. H., Kone, D., Biem, J. et Bonfoh, B. (2013). Vers un changement du calendrier cultural dans l'ecotone forêt-savane de la Côte d'Ivoire. *Agronomie Africaine*, 25(2), 133-147. Disponible sur <https://www.ajol.info/index.php/aga/article/view/99293>

---

Dongo, K., Kouamé, F. K., Koné, B., Biém, J., Tanner, M. et Cissé, G. (2008). Analyse de la situation de l'environnement sanitaire des quartiers défavorisés dans le tissu urbain de Yopougon à Abidjan, Côte d'Ivoire. *Vertigo*, 8(3). doi : 10.4000/vertigo.6252

Doumbia, S., et Depieu, M. E. (2013). Perception paysanne du changement climatique et stratégies d'adaptation en riziculture pluviale dans le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire. *Journal of Applied Biosciences*, 64(1), 4822-4831. Disponible sur <https://www.ajol.info/index.php/jab/article/view/88470/78083Guehi>, G. (2000). Impacts des changements climatiques dans les différentes zones agroclimatiques de l'Afrique de l'Ouest en zone sub-humide : Cas de la Côte d'Ivoire. Disponible sur <http://www.wamis.org/agm/meetings/iwacc09/S3-Goroza.pdf>

Institut National de la Statistique (INS). (2008). *Enquête sur le niveau de vie des ménages* (2008). Disponible sur <http://www.ins.ci/n/nada/index.php/catalog/42/datafile/F26>

Institut National de la Statistique (INS). (2012). *Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples* (EDSICI-III). Disponible sur <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/PR21/pr21.pdf> Institut National de la Statistique (INS). (2015). *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire*.

Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2014). *Change 2014 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Disponible sur [http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/WGIIAR5-Chap22\\_FINAL.pdf](http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/WGIIAR5-Chap22_FINAL.pdf)

Kablan, N. et Pottier, P. (2008). La problématique de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Côte d'Ivoire. Dans P. Pottier et P. Anoh P. (dir.), *Géographie du littoral de Côte d'Ivoire. Éléments de réflexion pour une politique de gestion intégrée* (pp. 249-274). Saint-Nazaire : La Clonerie.

Kaman, P. (2013). Analyse des vulnérabilités aux catastrophes et des capacités de réponse en Côte d'Ivoire. Disponible sur <http://www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS3%20LD/CTS%203.13.pdf>

Konan, A. J. I. F. (2017). *Genre et éducation en Côte d'Ivoire : Étude de l'inégalité de performance à l'Université Félix Houphouët-Boigny*.

Koné, B. (2012). *Communication pour le développement de la scolarisation des filles dans le nord de la Côte d'Ivoire*.

Kouassi, A. M., Kouamé, K. F., Koffi, Y. B., Dje, K. B., Paturel, J. E., & Oulare, S. (2010). Analyse de la variabilité climatique et de ses influences sur les régimes pluviométriques saisonniers en Afrique de l'Ouest: cas du bassin versant du N'zi (Bandama) en Côte d'Ivoire. *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://journals.openedition.org/cybergeo/23388#quotation>

Le Masson, V., Benoudji, C., Reyes, S. et Bernard, G. (2018). *Violence Against Women and Girls and Resilience: Links, Impacts and Perspectives from the Chadian Context*. Disponible sur <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12011.pdf>

Lida, D. S., Bourdeix, R., Droh, R., Elias, M., et Diarrassouba, A. (2016). Changement climatique et rapport aux innovations technologiques agricoles dans la culture de manioc chez les paysans de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire). *Revue Sociétés et Économies*, 9, 5-22. Disponible sur [http://publications.cirad.fr/une\\_notice.php?dk=587582](http://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=587582)

Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (MFFAS). (2009). *Document de politique nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre* (DPNEEG).

Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (MFFAS) et Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). (2008). *Crise et violences basées sur le genre en Côte d'Ivoire : Résultats des études et principaux défis*. Disponible sur [http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/UNFPACRISEETVIOLENCESBASEESSURLEGENRENCI\\_FRENCH.pdf](http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/UNFPACRISEETVIOLENCESBASEESSURLEGENRENCI_FRENCH.pdf)

Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS), Institut National de la Statistique (INS), Ministère d'État et Ministère du Plan et du Développement (MEMPD). (2012). *Côte d'Ivoire – Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples 2011-2012*. Disponible sur <http://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/1635>

Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant. (2014) *Document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre*. Disponible sur [http://stoprapenow.org/uploads/docs/CDI-Exec\\_Summary\\_French.pdf](http://stoprapenow.org/uploads/docs/CDI-Exec_Summary_French.pdf)

---

Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant. (2014a). *Rapport de la Côte d'Ivoire sur la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing vingt ans après*. Disponible sur [https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/cote\\_divoire\\_beijing\\_review\\_report\\_0.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/cote_divoire_beijing_review_report_0.pdf)

Mul, M. L., Williams, T. O. et Cofie, O. O. (2015). *Paysage scientifique, politique et financier de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) en Afrique de l'Ouest : Le secteur des ressources en eau*. Disponible sur <https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/68483>

N'Dede, B. F. (2012). *Causes des inégalités de sexe dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire*.

Noufé, D., Mahé, G., Kamagaté, B., Servat, E., Goula Bie Tié, A. et Savané, I. (2015). Climate change impact on agricultural production: The case of Comoe River basin in Ivory Coast. *Hydrological Sciences Journal*, 60(11), 1972-1983, doi: <https://doi.org/10.1080/02626667.2015.1032293>

Nyong, A., Adesina, F. et Osman Elasha, B. (2007). The value of indigenous knowledge in climate change mitigation and adaptation strategies in the African Sahel. *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, 12(5), 787-797. Disponible sur <https://link.springer.com/article/10.1007%2Fs11027-007-9099-0>

Oka Balima, M. (2015). Développement durable et genre : Priorités et orientations pour l'adaptation aux changements environnementaux en Afrique. Dans R. Allah-Kouadio, B. Cissé et L.-J. Grégoire, *Développement durable et émergence de l'Afrique* (pp. 179-188). Brinon-sur-Sauldre: Grandvaux.

Omitoyin, B. O., Zougmore, R., & Jalloh, A. (2016) *Paysage scientifique, politique et financier de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) en Afrique de l'Ouest : Le secteur de la pêche*.

République de Côte d'Ivoire (2014a). *Document de stratégie du Programme National Changement Climatique (2015-2020)*. Disponible sur <http://www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS3%20LD/CTS%203.4.pdf>

République de Côte d'Ivoire. (2014b). *L'agriculture Intelligente face au Climat en Côte d'Ivoire : État des lieux et besoins d'appui pour mieux intégrer l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) dans le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)*. Disponible sur <http://www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS3%20LD/CTS%203.2.pdf>

République de Côte d'Ivoire. (2015). *Contributions prévues déterminées au niveau national de la Côte d'Ivoire*. Disponible sur [https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/C%C3%B4te%20d'Ivoire%20First/INDC\\_CI\\_22092015.pdf](https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/C%C3%B4te%20d'Ivoire%20First/INDC_CI_22092015.pdf)

République de Côte d'Ivoire. (2016). *Plan National de Développement Sanitaire 2016-2020*. Disponible sur [http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning\\_cycle\\_repository/cote\\_divoire/pnds\\_2016-2020.pdf](http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/cote_divoire/pnds_2016-2020.pdf)

République de Côte d'Ivoire. (2016a). *Résumé PND 2016-2020*. Disponible sur [http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/ResumePND2016-2020\\_def.pdf](http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/ResumePND2016-2020_def.pdf)

Rhodes, E. R., Jalloh, A. et Diouf, A. (2014). *Review of research and policies for climate change adaptation in the agriculture sector in West Africa*. Disponible sur [https://issuu.com/coraf/docs/agriculture\\_fffca11f65eed](https://issuu.com/coraf/docs/agriculture_fffca11f65eed)

Robin, M., Hauhouot, C., Affian, K., Anoh, P., Della, A. A. et Pottier, P. (2004). Les risques côtiers en Côte d'Ivoire (Coastal Hazards in Ivory Coast). *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 81(3), 298-314. Disponible sur [https://www.persee.fr/doc/bagf\\_0004-5322\\_2004\\_num\\_81\\_3\\_2393](https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2004_num_81_3_2393)

Yao, N. R., Oule, A. F. et N'Goran, K. D. (2013). *Étude de vulnérabilité du secteur agricole face aux changements climatiques en Côte d'Ivoire*. Disponible sur [http://www.ci.undp.org/content/dam/cote\\_divoire/docs/rapports/PNUD%20RAPPORT%20FINAL%20DEFINITIF%202013.pdf](http://www.ci.undp.org/content/dam/cote_divoire/docs/rapports/PNUD%20RAPPORT%20FINAL%20DEFINITIF%202013.pdf)

Yéo, W. E., Goula, B. T., Diekkrüger, B. et Afouda, A.. (2016). Vulnerability and adaptation to climate change in the Comoe River Basin (West Africa). *Springerplus*, 5(1), 847. doi : 10.1186/s40064-016-2491-z

## Annexe A. Liste des Consultations

Nom de l'acteur	Rôle/position/organisation	Date de consultation
ASSIE Agré Richemond	Coordonnateur du Programme National Changements Climatiques/ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	08/10/2018
ANAMAN Jean Douglas	Point Focal Processus PNA/Coordonnateur Adjoint du Programme National Changements Climatiques/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	08/10/2018
N'DRI Franck Anvou	Assistant Technique/Chef de l'Unité Suivi-Evaluation/Programme National Changements Climatiques/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	08/10/2018
KOFFI Anna Marleyne	Point Focal Genre et Climat/Assistante Technique/Chef de l'Unité Genre et Cli-mat/Programme National Changements Climatiques/ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	08/10/2018
YAPI Assoma Lionel Leroy	Consultant National Junior Genre/Assistant Technique/Programme National Changements Climatiques/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	08/10/2018
Colonel AKE Abroba Jérôme	Directeur/Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier/ Ministère des Eaux et Forêts	09/10/2018
Capitaine DON Sun Sunda	Sous-Directeur/Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier/ Ministère des Eaux et Forêts	09/10/2018
Lieutenant-Colonel SORO Mamadou	Sous-Directeur/Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier/ Ministère des Eaux et Forêts	09/10/2018
Mme KOUTOUAN Félicité	Directrice/Direction de la Promotion et l'Autonomisation de la Femme/Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	09/10/2018
Mme INCHO Saba	Sous-Directrice/Direction de la Promotion et l'Autonomisation de la Femme/Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	09/10/2018
Mlle OUFFOUE Sandrine	Charge d'Étude/Cabinet du Ministre/ du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	09/10/2018
Dr. GAGNÉ Eugénie	Directrice/ Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé- Environnement/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	09/10/2018
Dr. KOFFI Claude François	Sous-Directeur/Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé- Environnement/Point Focal Climat/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Pu-blique	09/10/2018
Mlle ALAKI Véronique	Sous-Directrice/ Direction de l'Économie Verte et de la Responsabilité Socié-tale/Point Focal Genre/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	09/10/2018

Nom de l'acteur	Rôle/position/organisation	Date de consultation
M. KOUADIO Kouacou Fidèle	Chef de Service Genre et Environnement/Fonds Interprofessionnel de la Re-cherche et du Conseil Agricole (FIRCA)	09/10/2018
Mme ZAMBLE Georgette	Chargée du Genre/Service Genre et Environnement/Fonds Interprofessionnel de la Recherche et du Conseil Agricole (FIRCA)	09/10/2018
Dr. KRAMO Ahou Catherine	Directrice/ Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques/Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	10/10/2018
Dr. SANOGHO Yacou-ba	Chargé d'Étude/Cabinet du Ministre/ Ministère des Ressources Animales et Ha-lieutiques	10/10/2018
M. N'GUESSAN Koffi Rodrigue	Directeur/ Direction Générale du Développement Rural et de la Maîtrise de l'eau dans le domaine agricole/ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	10/10/2018
Mme TOUKOURA Carolle	Chargée d'Étude/Cabinet du Ministre/ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	10/10/2018
Mme KOUAKOU Dénise	Chef de la Cellule Sociale/Chambre de l'Agriculture/	10/10/2018
M. KOYA Jean- Claude	Conseiller Technique/ Cabinet du Ministre /Chargé des questions environnementales/Ministère du Plan et du Développement	10/10/2018
M. BROU Bernard	Coordonnateur National du Projet sur le Système de Gestion de l'Information Environnementale (SGIE)/PNUD	11/10/2018
Mme KABA Fofana	Secrétaire exécutive/ Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG)	11/10/2018



## Annexe B. Vulnérabilités Différenciées aux Impacts des Changements Climatiques et Conséquences sur l'Adaptation

Différences et inégalités entre hommes et femmes	Lien avec la vulnérabilité différenciée face aux changements climatiques	Changements climatiques observés et prévus	Impacts différenciés et conséquences sur l'adaptation
<p>Inégalité d'accès à la terre. Seules 8 % des femmes détiennent un titre foncier ou une attestation de vente, contre 22 % des hommes (Banque Mondiale, 2017).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La loi ivoirienne permet aux femmes d'acheter des terres, mais ce droit n'est pas exercé dans les zones rurales où les systèmes d'héritages coutumiers et religieux sont discriminatoires à l'égard des femmes et les empêchent d'acquérir des terres (AFD, 2014). Cela limite leur pouvoir de décision et leur marge de manœuvre pour protéger leurs récoltes ou s'adapter aux changements environnementaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des températures réduisant l'environnement optimal pour les cultures de cacao dont le rendement peut chuter de plus de 20 % pendant les épisodes El Niño (République de Côte d'Ivoire, 2015).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclins des cultures de subsistance affectant les ressources agricoles et insécurité alimentaire, surtout pour celles et ceux qui ne sont pas propriétaire de leur terre.</li> <li>Contraint les producteurs de cacao à adapter leur exploitation et/ou à migrer. Cet exode risque d'engendrer des conflits fonciers dans les nouvelles régions.</li> </ul>
<p>Disparités économiques dans le secteur agricole. Les hommes travaillent davantage dans les plantations d'agriculture commerciale/ pérenne (cacao, palmier à l'huile, caoutchouc) ; les femmes travaillent en priorité dans des cultures pour l'autosuffisance alimentaire du foyer (manioc, maïs, bananes et autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agriculteurs plus pauvres (en majorité des femmes et des jeunes) ont moins accès aux ressources (à l'information et au savoir sur l'irrigation, aux semences, au marché, aux équipements et autres intrants).</li> <li>Les déséquilibres de pouvoirs défavorisent les petits agriculteurs lorsqu'ils vendent leurs produits.</li> <li>Les petits exploitants éprouvent des difficultés à générer les coûts d'investissement pour les technologies agricoles et de gestion de l'eau nécessaires pour générer des bénéfices plus élevés (Mul, Williams et Cofe, 2016).</li> <li>Les femmes en Afrique reçoivent moins de 10 % du crédit octroyé aux exploitants de petites unités agricoles et 1 % de l'ensemble du crédit à l'agriculture (Oka Balima, 2015).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perturbations pluviométriques (Dje, 2007) qui augmentent le stress hydrique Kouassi et al., 2010 ; (Yao, Oule et Kouadio, 2013) et engendrent des pertes de production du maïs, de patates douces, d'ignames et de riz (Ahossane et autres, 2013).</li> <li>Pénurie d'eau pour l'irrigation (Noufe et autres, 2015).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclin des rendements dans la production céréalières (Noufe et autres, 2015) et prolongation des périodes de soudure.</li> <li>Déclin des revenus tirés de l'agriculture, entraînant des déplacements saisonniers ou permanents, notamment les producteurs de cacao contraints à adapter leur exploitation et/ou à migrer.</li> <li>Pression encore plus grande sur la production vivrière pour subvenir aux besoins alimentaires du foyer.</li> </ul>
<p>Division du travail et disparités économiques entre hommes et femmes dans le secteur aquacole.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les répercussions des changements climatiques sur les prix des pertes agricoles et aquacoles et les conséquences sur les moyens d'existence le long des chaînes de valeur et les alternatives possibles pour les hommes et pour les femmes sont mal connues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de la superficie des plaines alluviales et les zones de pêche intérieures.</li> <li>Changements liés au débit de l'eau douce (Rhodes, Jalloh et Diouf, 2014).</li> <li>Affecte la disponibilité des ressources halieutiques et donc les rendements de la pêche (Omitoyin et autres, 2016).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des revenus des pêcheurs (des hommes en très large majorité) et donc sur leur activité principale, mais aussi le long de la chaîne de valeurs de la transformation du poisson (le fumage, le séchage et le salage) et la distribution artisanale du poisson dans les centres urbains effectués en majorité par les femmes et les jeunes.</li> </ul>

Différences et inégalités entre hommes et femmes	Lien avec la vulnérabilité différenciée face aux changements climatiques	Changements climatiques observés et prévus	Impacts différenciés et conséquences sur l'adaptation
Les plus <b>pauvres</b> sont en majorité des femmes (INS, 2015).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 53 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives économiquement, par rapport à 82.1% des hommes (AFD, 2016).</li> <li>• Les femmes ont moins facilement accès à des emplois productifs que les hommes, car elles travaillent presque toutes dans des entreprises souvent petites et informelles, faiblement productives et peu rémunératrices. Cette proportion atteint 90 %, alors qu'elle ne se chiffre qu'à 68 % pour les hommes (Banque Mondiale, 2017).</li> <li>• Les gagnent 125 dollars par mois, alors que les hommes gagnent 240 dollars, un écart de 50 % (Banque Mondiale, 2018).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la fréquence des phénomènes hydro-climatiques extrêmes (tempêtes, inondations, feux de brousse) qui affectent l'habitat et toutes les infrastructures de base (Robin et al., 2004).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les modifications en matière d'activités économiques dues aux changements climatiques et la baisse du revenu (Yéo et al., 2016) affecteront principalement les personnes confinées à certains rôles ou certains secteurs, tels que les femmes.</li> <li>• Liens entre la pauvreté et la migration (Comoé, 2006).</li> <li>• Les ménages les plus pauvres et qui vivent dans des habitats précaires seront plus affectés par les catastrophes.</li> </ul>
Déséquilibre de pénibilité et de temps dédié aux <b>tâches domestiques</b> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les difficultés d'approvisionnement en eau pénalisent plus les femmes qui sont chargées de la corvée d'eau : 78 % des ménages (67 % en milieu rural et 92 % en milieu urbain) s'approvisionnent en eau potable auprès d'une source améliorée (c'est-à-dire une source qui protège l'eau de toute contamination extérieure).</li> <li>• Près de deux ménages sur dix (17 %) doivent consacrer 30 minutes ou plus pour s'approvisionner en eau de boisson (INS, 2012).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perturbations pluviométriques (Dje, 2007).</li> <li>• Baisse de la disponibilité en eau de surface.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accessibilité à l'eau risque de s'aggraver ainsi que le temps dédié à s'approvisionner, impactant le temps que les femmes doivent consacrer à cette tâche (BAD, 2015).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulnérabilité sanitaire (méningite, paludisme, infections respiratoires, maladies diarrhéiques, malnutrition, rougeole [République de Côte d'Ivoire, 2014a] et risque de mortalité élevé lié aux maladies infectieuses (Dongo et autres, 2008).</li> <li>• Système de santé inadéquat (inégalité répartition des ressources humaines de santé sur le territoire, déséquilibre de l'offre des services, insuffisance de personnel médical spécialisé [il n'y a que cinq infirmières et sages-femmes par million d'habitants]) (Banque Mondiale, 2018 ; République de Côte d'Ivoire, 2016).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des vecteurs de transmission (IPCC, 2014 ; Yéo et al., , 2016).</li> <li>• Risques d'épidémies : corrélation positive entre les variations de la pluviométrie, des températures et du taux d'incidence du paludisme, des infections respiratoires et des maladies diarrhéiques (Besancenot et autres, 2004).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes sont plus exposées aux risques de maladies vectorielles et d'origines hydriques en raison de leurs rôles domestiques liés à l'approvisionnement en eau et à l'hygiène du foyer.</li> </ul>

Différences et inégalités entre hommes et femmes	Lien avec la vulnérabilité différenciée face aux changements climatiques	Changements climatiques observés et prévus	Impacts différenciés et conséquences sur l'adaptation
<p>Discriminations à l'égard des femmes et des filles, y compris les inégalités <b>d'accès à la scolarité, l'alphabétisation et la formation</b> (N'Dede, 2012 ; Koné, 2012 ; Konan, 2017) et les violences basées sur le genre (MFFAS et UNFPA, 2008).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux d'alphabétisation des hommes est de 56 % contre 36,8 % chez les femmes (INS, 2008).</li> <li>• Les mariages forcés, les grossesses et le manque d'infrastructure d'eau potable et d'assainissement dans les écoles empêchent les filles de poursuivre leur scolarisation.</li> <li>• Les mariages et grossesses précoces réduisent les opportunités économiques pour les jeunes femmes, qui doivent souvent abandonner leurs études ou renoncer à exercer une activité professionnelle (Centre de développement de l'OCDE, 2017).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les changements climatiques qui entraînent des catastrophes sont susceptibles d'affecter principalement les personnes qui n'ont pas ou très peu de revenus, c'est-à-dire les femmes pauvres en majorité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les inégalités et la violence réduisent la résilience des survivantes et celle de leur foyer à se préparer à des périodes de crise, car elles ont moins de chances de mobiliser les ressources de manière équitable avec les hommes (Le Masson et autres, 2018).</li> <li>• Les femmes rurales sont plus dépendantes des connaissances autochtones, peu prises en considération dans le Sahel, créant un manque à gagner pour l'adaptation (Nyong, Adesina et Elasha, 2007).</li> </ul>

Source : les auteurs de ce rapport

